Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250324-D_2025012-DE

Bassussarry Ongi Etorri

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

ANNEE 2025

SEANCE PUBLIQUE
DU 24 MARS 2025

Délibération n°

2025012

Date de convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 27/03/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18
Pouvoirs : 2
Nombre de votants : 20

Vote : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 mars 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECART, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Mme Emmanuelle DALLET, Mme Céline FAYS (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Nathalie HARAN, M. Frédéric ETCHEGARAY.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

OJ n°2 : Approbation du CFU 2024 du budget annexe Centre de Loisirs sans Hébergement

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Les services du trésor public ont transmis à notre collectivité le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe centre de loisirs.

Le Compte Financier Unique 2024 du CLSH, dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget, se résume comme suit :

	Produits fct en 2024	Charges fct en 2024	Reprise des antérieurs	Résultats 2024	Résultat de clôture
Fonctionnement	455 811,86 €	444 052,81 €	- 9 919,15 €	11 759,05 €	1 839,90 €
Total budget	455 811,86 €	444 052,81 €	- 9 919,15 €	11 759,05 €	1 839,90 €

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250324-D_2025012-DE

Le compte financier unique du budget annexe du CLSH fait apparaître :

- un résultat net de clôture de : 1 839,90 €

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le compte financier unique 2024 du budget annexe du C.L.S.H dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 24 mars 2025.
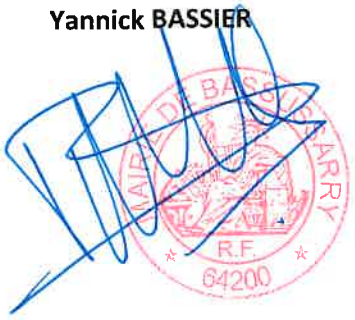
Le Président de séance,
Yannick BASSIER